

Economie

DU PAYS (97) POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ MONDIAL

leur partition

pp, c'est dans ce cadre
urs que ses camarades
battu un travail titanes-
ans la lutte contre l'ém-
n irrégulière, sur fond de
pilation des jeunes
ats prêts à affronter la
Il s'agit, pour ainsi dire,
us positionner comme
e de réussite devant nos
et compatriotes sénéga-
ntés par cette aventure
use», a-t-il fait remar-
Des actions à travers
elles, le Mju leur a mon-
il est possible, au
al, de réaliser et d'amé-
des espaces d'activités
rtir de la misère.

utre, les jeunes opéra-
économiques ont invité
f de l'Etat à lever la
e interdisant les impor-
des véhicules d'occa-
e plus de cinq ans. Ceci
ermettre au jeune agri-
du village d'avoir de
nsporter sa production.
t, par la même occasion,
les élections consulaires
féliciter des performan-
l'Unacois qui a vu la plu-
ses membres réélus
e scrutin.

Ndakhté M. GAYE

DE L'AFRIQUE

ermonucléaire

e toutes sortes.
ue structurelle.
t pas accès au
ppement. Pour
e Dieng avance
éaire.

ont les 2/3 sont en
sont appropriés pour
cette source d'éner-
remplacer progressi-
l'essence même au
e tous les moteurs à
n comme au niveau
cules.

avant cela, le Pr Mo-
ième Dieng suggère
on à l'échelle du conti-
un centre pilote de
e centre pourrait être

L'ambition des producteurs de la filière de l'horticulture est de décrocher une place importante dans le marché international. Ainsi, en vue d'atteindre cet objectif, les acteurs de l'horticulture s'outillent à l'école du Programme d'initiative pesticide de l'Union européenne (Ue).

Les horticulteurs sénégalais se mettent aux normes de l'Ue

Le Sénégal bénéficie de conditions pédoclimatiques favorables pour la production horticole dans différentes zones du pays : le Cap-Vert, les Niayes, la vallée du fleuve dans le Sénégal oriental, la Casamance, la vallée du Koupango dans le Saloum. De plus, la pratique des cultures horticoles est devenue une tradition dans la partie nord-ouest du pays qui sert pratiquement de zone d'apprentissage pour le reste des autres régions. La demande urbaine de plus en plus importante en fruits et légumes et le développement des exportations de ces produits vers l'Europe avec la présence d'infrastructures aéroportuaires internationales dans la capitale constituent des facteurs notoires de soutien à la croissance de ce secteur.

Contrairement aux autres filières de production, l'horticulture a très peu bénéficié de structures d'encadrement spécifiques étatiques, car ayant toujours été jugée rentable. Cependant, l'ambition de certains producteurs commence à dépasser le marché africain et européen, ils tentent de se faire une place dans le marché international. Certes, des efforts ont été faits mais ce sont surtout les initiatives privées dans des différentes organisations et actions individuelles qui l'ont conduite à ce niveau.

Aujourd'hui, pour permettre aux acteurs de la filière de l'horticulture d'accéder facilement au marché international, le Programme d'initiative pesticide (Pip) de l'Union européenne a décidé d'entamer une coopération qui sera axée sur l'information et la sensibilisation sur les réalités dudit marché. L'idée est de permettre aux horticulteurs sénégalais de pouvoir répondre efficacement à l'attente de leurs éventuels clients.

Ainsi, 50 entreprises et structu-



Selon l'Ue, les fruits et légumes d'Afrique peuvent gagner une place importante dans le marché mondial.

res d'appui à la filière vont bénéficier de l'apport du programme selon le directeur du Pip, Guy Stinlhamber. En effet, renseigne-t-il, «les fruits et légumes en provenance d'Afrique commencent à gagner une place importante dans le marché international. Néanmoins, la filière d'exportation horticole doit se conformer davantage aux respects des normes pour faire face à de nouveaux défis dont les nouvelles réglementations officielles, mais surtout les nouvelles exigences des acheteurs européens. Les consommateurs devenant de plus en plus sensibles à un commerce équitable, éthique et respectueux de l'environnement».

Pour lui, les producteurs et exportateurs sénégalais doivent s'adapter pour continuer à exporter vers l'Union européenne. De plus, précise-t-il, la diffusion sur les marchés locaux et régionaux des progrès techniques, réalisés par le secteur

export doit aussi pouvoir constituer un vecteur de développement important. C'est dans ce sens, soutient le directeur du Pip, que la seconde phase du Pip a été lancée pour une durée de cinq ans. Il s'agit de renforcer les capacités des acteurs de la filière afin de les permettre de préserver leur place au niveau du marché mondial.

Car, souligne le directeur du Pip, «face aux évolutions du cadre réglementaire des normes internationales, les producteurs et exportateurs horticoles sénégalais doivent s'adapter le plus rapidement possible afin de maintenir leur position sur le marché européen. Et avec le soutien du Pip, ils vont pouvoir mettre en place des systèmes de gestion de la traçabilité et de l'hygiène ainsi que des bonnes pratiques agricoles qui leur ont permis de répondre à ces exigences».

Paule Kadja TRAORE

NOUVEAUX PRIX DES HYDROCARBURES RAFFINES Hausse à la pompe, le butane replie